



Séance du conseil municipal du lundi 23 mars 2015 à 19h30

N°12/03-2015

Nombre de membres au conseil municipal : 15

Membres présents : 14

Membres ayant donné procuration : 1 Joseph Arenas à Gaston Burger

Membres excusés : ./.

Ordre du jour :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 2 février 2015
2. Création de l'agence technique d'ingénierie publique pilotée par le conseil général du Bas-Rhin
 - + Paie
 - + Election
 - + ADS (application du droit des sols)
3. Avis de la commune sur l'extension d'une exploitation classée à Stutzheim-Offenheim
4. Travaux de voirie rue de la Chaîne et rue Haute
 - + Compte rendu de la réunion des concessionnaires
 - + Eventuelles acquisitions foncières
 - + Projet de réhabilitation de la voirie
5. Projet d'installation de téléphonie mobile par Orange
6. Organisation du 2ème tour des élections départementales (29 mars 2015)
7. Compte administratif 2014
8. Affectation du résultat 2014
9. Compte de Gestion 2014
10. Budget primitif 2015
11. Fixation des taux des 3 taxes communales
12. Divers
 - + Agenda

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2451-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de bien vouloir rajouter un point 6 bis « constatation de la compensation – dossier Gipa » à l'ordre du jour. Unanimité.

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 2 février 2015

Aucune remarque, ni observation n'ayant été formulées, le compte rendu du 5 janvier est accepté à l'unanimité.

2 – Création de l'agence technique d'ingénierie publique pilotée par le conseil général du Bas-Rhin

Délibération N°09/2015 - Unanimité

Le maire rappelle les différents points déjà exposés dans les séances précédentes et propose d'approuver le projet de statuts de la future Agence Territoriale d'Ingénierie Publique et l'adhésion de la commune en tant que membre fondateur de cette agence. Les membres fondateurs demanderont dans un second temps au Préfet de prendre un arrêté portant création du syndicat mixte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique ». Cette démarche progressive vise à engager la création juridique du syndicat mixte au 1er juillet 2015 pour une mise en service effective au 1er janvier 2016.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré,; à 15 voix pour (unanimité)

APPROUVE

- ↳ le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » comme membre fondateur sur la base du projet de statuts de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique présenté en séance.

3 – Avis de la commune sur l'extension d'une exploitation classée à Stutzheim-Offenheim

Délibération N° 10/2015 - 14 voix pour et 1 abstention

Le maire expose aux membres du conseil municipal que la Scea Moulin Fleuri située 8 rue de la mairie à 67370 Stutzheim-Offenheim a déposé un dossier de demande d'enregistrement au titre des installations classées par extension d'une activité existante d'un élevage de 200 vaches laitières et leur suite. Conformément aux dispositions de l'article R512-46-11 du code de l'environnement, le conseil municipal est amené à donner un avis sur le projet d'extension. Vu le dossier déposé par la Scea moulin Fleuri et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour et 1 abstention (Sébastien Eyder)

PREND ACTE

- ↳ du projet sus-énoncé situé à Stutzheim – Offenheim

INDIQUE

- ↳ qu'il n'a aucune remarque particulière à formuler sur le projet

4 – Travaux de voirie rue de la Chaîne et rue Haute

Compte rendu de la réunion avec les concessionnaires

Une réunion a eu lieu le 11 février 2015 avec l'ensemble des concessionnaires. Le SDEA envisage de renforcer le réseau d'assainissement. Pour ce faire les canalisations devront passer le petit fossé dans le prolongement de la rue de la Chaîne le long des propriétés Lingelser et Huss-Braun. Cet espace très étroit nécessiterait notamment la création d'une servitude.

Eventuelles acquisitions foncières

La commune réfléchit actuellement sur une autre possibilité pour permettre le passage des réseaux. Il s'agirait de relier la rue de la Chaîne à la nouvelle future voirie créée rue du Stade en procédant à l'acquisition d'une parcelle d'2,50 ares. Les services des domaines seront sollicités. Le conseil s'exprime à 14 pour et 1 abstention (Audrey Burger) sur ce projet.

Projet de réhabilitation de la voirie

Compte tenu des finances communales, le projet de réhabilitation de la voirie ne pourra pas être envisagé cette année.

5 – Projet d'installation de téléphonie mobile par Orange

La société Orange a sollicité la mairie pour étudier la possibilité d'implanter une installation de téléphonie mobile sur la commune. Plusieurs sites vont être étudiés, notamment le clocher de l'église.

6 – Organisation du second tour des élections départementales

Un tableau des permanences est complété par l'ensemble du conseil pour le second tour qui aura lieu dimanche 29 mars 2015.

6bis – Constatation de la compensation – dossier Gipa

Délibération N° 11/2015 - 15 voix pour (unanimité)

Le maire expose aux membres du conseil municipal que l'acte de vente par la commune au profit de la société « Améthyste » d'un terrain cadastré section 2 N°157/31 et section 2 N°202/31, régularisé en date du 20 juin 2013 pour un montant de 230.000€ a été stipulé payable par compensation avec le prix de vente de pareil montant dû par la commune à la société « Améthyste » en vertu de l'acte de vente du 27 mars 2014, au terme duquel la commune a acquis les lots de copropriété n°12,25 et 34 dépendants de l'immeuble édifié par la société « Améthyste », au 9a rue Principale à Dingsheim. L'immeuble étant maintenant achevé, il convient de régulariser l'acte portant « constatation de compensation ».

Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 15 voix pour (unanimité)

AUTORISE

- ↳ le maire à signer l'acte de constatation de compensation » et tous documents y relatifs.

7 – Compte administratif 2014

Délibération N° 12/2015 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après que le maire ait passé la direction de séance à Marcel Fritsch, adjoint au maire, approuve le compte administratif de l'exercice 2014 arrêté aux montants suivants :

FONCTIONNEMENT :		
Dépense :	1.019.482,26	
Recette :	1.066.497,73	
RESULTAT de l'exercice en Fonctionnement :: Excédent	+ 47.015,47	
INVESTISSEMENT :		
Dépense :		639.745,56
Recette :		717.756,18
RESULTAT de l'exercice en Investissement : Excédent :		+78.010,62
Résultat Exercice 2014		+ 66.317,60€

8 – Affectation des résultats

Délibération N° 13/2015 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 et statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2014, décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 47 015,47

B. Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 0

C Résultat à affecter

= A. + B. (hors restes à réaliser)

(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous) **47 015,47**

Solde d'exécution de la section d'investissement

D. Solde d'exécution cumulé d'investissement

D 001 (si déficit)

R 001 (si excédent) 19 302,13

E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)

Besoin de financement

Excédent de financement (1)

Besoin de financement F. = D. + E.

AFFECTATION =C. = G. + H.

1) Affectation en réserves R1068 en investissement : 0

G. = au minimum couverture du besoin de financement F

2) H. Report en fonctionnement R 002 (2) : **47 015,47**

9 – Compte de Gestion 2014

Délibération N° 14/2015 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014, par le receveur monsieur BARDON, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part. Il est adopté à l'unanimité.

10 – Budget primitif 2015

Délibération N° 15/2015 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications de monsieur le maire, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2015 présenté et arrêté aux montants suivants :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 855.000 Euros

Recettes : 855.000 Euros

Section d'Investissement :

Dépenses : 665.000 Euros

Recettes : 665.000 Euros

Total dépenses : 1.520.000 Euros

11 – Fixation des taux des trois taxes communales 2015

Délibération N° 16/2015 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications de monsieur le maire, qui propose de maintenir les 3 taxes à leurs taux actuels et après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les taux d'imposition suivants pour 2015 :

Taxes	Taux de 2014	Coefficient de variation proportionnelle	Taux votés pour 2015
Taxe d'habitation	14,48 %	1,000000	14,48%
Taxe foncière (bâti)	15,85%	1,000000	15,85%
Taxe foncière (non-bâti)	48,31 %	1,000000	48,31%

12 – Divers

✚ Manifestation « Une Rose Un Espoir » 2015

Cette manifestation, consistant en la vente de roses aux particuliers par les motards du Kochersberg et de l'Ackerland aura lieu cette année, dimanche 25 avril afin de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer.

✚ Conseil d'école de la maternelle

Audrey Burger-Vogt fait un compte rendu du dernier conseil d'école. Deux évènements sont à noter : la date du 29/05/2015 pour la fête de l'école et début juin « l'école ouverte » pour admirer les travaux effectués par les enfants durant l'année.

✚ Agenda

- ⇒ 29 mars : 2ème tour des élections départementales
- ⇒ 28 mars : 9h - nettoyage de printemps - tous les conseillers sont invités à participer à cette action
- ⇒ 05 avril : 11h30 - lièvre de Pâques aux écoles
- ⇒ 10 avril : conseil municipal des jeunes
- ⇒ 13 avril : réunion de travail sur les communes nouvelles
- ⇒ 20 avril : 19h30 - conseil municipal
- ⇒ 21 avril : commission journal
- ⇒ 24 avril : 19h - cérémonie d'honorariat de Claude Unterstock

Séance close à 21h50

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Gisèle BERBACH	Christian BILLER	Fabienne BREYEL
Andrée BRIFFOTEAU	Audrey BURGER-VOGT	Sébastien EYDER	Véronique FORGET	Dominique FRITSCH
Marcel FRITSCH	Benoît HAETTINGER	Philippe KRETZ	Virginie MERKLE	Véronique SCHALLER

